



Création de massifs



Objectifs

- Être capable de réaliser en autonomie un massif de plantes ornementales
- Être capable d'assurer l'entretien des massifs réalisés



Programme

Déterminer les matériaux nécessaires à la préparation de sol en qualité et en quantité

- Les mélanges terreux
- Les amendements
- Les engrais
- Calculs de quantités nécessaires

Préparation du sol, piquetage, plantation

- Façons culturales (bêchage, griffage...)
- Apport de mélange sur le sol préparé
- Méthodes de piquetage
- Préparation des plantes
- Techniques de plantation
- Finitions : ratissage, découpes

Entretien le massif et assurer l'arrosage

- Les engrais : nature, quantité, fréquence des apports
- Le désherbage : utilité, méthodes
- La coupe des fleurs séchées
- La découpe du massif -
- Besoins en eau
- Systèmes et techniques



Evaluation et mode de validation des acquis

✓ Plusieurs exercices au cours de la formation permettront d'évaluer la mise en pratique des apports de formation

- Diplômant
- Certifiant
- Non-certifiant

En fin de formation vous recevrez :

- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises.
- Un certificat de réalisation



Public concerné

- Salariés du secteur paysager ou collectivités
- Salariés en entreprise d'insertion
- Toute personne intéressée par la thématique

Effectif : Minimum 6 - Maximum 12



Pré-requis

- Comprendre et parler la langue Française
- Connaissances des plantes

Durée et rythme

14 heures soit 2 jours

Période : Automne / Printemps

- En semaine
- En journée
- Temps plein
- Week-end
- En soirée
- Temps partiel

Formateur

Dominique CRAIMET, responsable formation
CAPa Productions horticoles

CREVAT Stéphane, formateur en
aménagement paysagers

Modalités pédagogiques & méthodes

- En présentiel
- En salle
- Sur chantier
- A distance
- Synchrone
- Asynchrone

• Apports théoriques en salle et pratique en chantier

• Les formateurs privilégient les échanges avec les participants et l'individualisation

• Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs

Rémunération et financement

Rémunération : Non prévu

Financements :

- **Compte Personnel de Formation (CPF)** : NON
- **Autre sources de financements possibles en fonction de votre statut.** Contactez-nous.

Tarifs

22€ de l'heure soit 462,00€ HT les 3 jours

Le CFPPA n'est pas soumis à TVA.

Indicateurs de résultats 2023/2024

Aucune session

Création de massifs

Modalités et délai d'accès

Inscription toute l'année sans délai .

Etapes d'inscription à cette formation :

- 1- Contacter la référente administrative au 03.84.58.49.62 pour obtenir les prochaines dates, le bulletin d'inscription et pour répondre à vos questions.
- 2- Retourner le bulletin d'inscription complété pour obtenir le devis + le contrat de formation (ou la convention si vous êtes une entreprise).
- 3- Finaliser l'inscription en retournant le devis et le contrat/la convention signé/e.



Accueil des personnes en situation de handicap

Vous souhaitez savoir si votre handicap est compatible avec cette formation ou si des aménagements sont possibles ?

Prenez RDV avec la référente handicap du CFPPA qui répondra à vos interrogations.

**Référente handicap : PERRIN Nadia -
03.84.58.49.62 - nadia.perrin@educagri.fr**



Contact référentes administratives

Administration CFPPA - 03.84.58.49.62
cfppa.valdoie@educagri.fr

Informations pratiques :

Horaires de formation : 8h30-12h et 13h30-17h
Parking visiteurs sur le parking du gymnase Monceau
Pas de restauration collective
Pas d'hébergement possible

MAJ 18/11/2024



CFPPA - CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES
95 Rue de Turenne - 90300 VALDOIE
Tél : 03 84 58 49 62
cfppa.valdoie@educagri.fr
www.cfppavaldoie.fr